



Employé de service, Maître.sse de maison

Dès que possible au 18/03/2026

Contrat de Travail Temporaire 7.75h/sem

Description du poste

- Le titulaire du poste est garant(e) de l'hygiène des locaux. Il / elle effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des locaux.
- Il/ elle gère les stocks et péremptions des produits d'entretien
- Il / elle gère l'entretien et le nettoyage quotidien des locaux en s'appuyant sur le plan de nettoyage établi par la structure.
- L'entretien des locaux se fait avec une nettoyeur vapeur.

Missions

Garantir l'hygiène des locaux • En fonction du plan de nettoyage établi pour chaque pièce des locaux • En établissant son organisation de travail en fonction des tâches quotidiennes à réaliser • En respectant les procédures de dilution, de préparation et de rinçage des produits utilisés. • En nettoyant les pièces suivantes : salle de repos, bureau, couloirs, buanderie, salle de motricité et salle de dessin, garde mangée, escalier, entrée, salle de vie, réfectoire des enfants, dortoirs, salle dite « le labo », salle de change, sanitaires, réserve • En nettoyant les vitres/ miroirs à hauteur de plein pied, les surfaces, les tapis, les meubles enfants notamment tables et chaises, quotidiennement. • En triant et en évacuant les déchets courants (corbeilles à papiers, poubelles) et en veillant à toujours remettre un nouveau sac ; maîtriser les règles d'application du tri sélectif • En sortant les poubelles les jours de passage des éboueurs • En assurant le nettoyage des sols et des tapis et en balisant les zones glissantes • En nettoyant les surfaces vitrées de plain-pied, les meubles, les lits • En nettoyant et désinfectant les installations sanitaires • En contrôlant le contenu du chariot de ménage et en l'approvisionnant • Maîtriser le mode d'emploi et l'usage des différents matériels mécanisés utilisés pour le nettoyage • En Connaissant les spécificités des différents produits d'entretien, leurs contraintes d'utilisation, leur toxicité et savoir les doser • Entretenir et ranger le matériel utilisé • Remonter à son supérieur

hiérarchique toute constatation de dysfonctionnement ou anomalie (ampoule défectueuse, fuite d'eau...) Garantir le respect des règles d'hygiène • En appliquant le plan de nettoyage par pièce • En laissant le matériel et les locaux propres avant de quitter son poste • En respectant les normes de dilution et de rinçage des produits d'entretien • En vérifiant les dates limites avant utilisation • En utilisant le matériel de ménage à bon escient, et en l'entretenant avec soin Assurer La collaboration en équipe • En s'informant par rapport aux pièces à réaliser en priorité, aux organisations à prévoir en fonction de l'accueil des enfants • En tenant informé l'équipe de l'évolution et des modifications du travail au sein de l'entretien des locaux • En informant la direction de tout changement, problème rencontré. action à la buanderie • Appliquer le protocole d'hygiène en vigueur • Assurer la bonne utilisation et l'entretien des machines • Trier le linge sale, charger les machines en respectant les règles d'usage

Établissement

Crèche Les Croquignoles

15/17 rue de la botte d'Asperges

Orvault (44700)

Association : Association Cabanes à doudous

Horaires

18/03 : 09h30 - 17h15

Publics accueillis

Petite enfance